

signé

PRÉFET DE L'YONNE

Tristan RIQUELME

SERVICE DU CABINET,
DE LA COMMUNICATION
ET DES SECURITES PUBLIQUES

POLE COMMUNICATION

COMMUNIQUE de PRESSE

COVID-19 : Contacter les services de l'Etat dans l'Yonne

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le Coronavirus
COVID-19

sont sur le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

**Numéro vert national est accessible 24h/24 au : 0800 130 000
(appel gratuit)**

Dans le cadre des mesures de confinement mises en place depuis le 16 mars 2020, les services de l'Etat restent joignables par téléphone :

Pour toute question concernant la vie courante ou les déplacements, il faut contacter la préfecture de l'Yonne : 03 86 72 79 89

Pour les autres demandes liées à des thématiques spécifiques, les services de l'Etat suivants peuvent être contactés :

ARS	03 86 51 80 14
DDCSPP	03 86 72 69 00
DIRECCTE : Service de renseignements du droit du travail	08 06 00 01 26
	(numéro unique national)
DDT	03 86 48 41 11
Sujets habitat, bâtiment, sécurité routière, éducation routière	
Sujet eau, environnement, risques forêt	03 86 48 42 91
Sujets agricoles	03 86 48 41 21
Sujets urbanisme, application du droit du sol, fiscalité de l'urbanisme	03 86 48 41 31
DREAL	03 86 46 67 00
DDFIP	
PAIERIE DEPARTEMENTALE	03 86 51 89 20
PRS	03 86 72 50 00
SIE - AUXERRE	03 86 72 50 00
SIE - SENS	03 86 95 54 00
SIP - AUXERRE	03 86 72 50 00
SIP - SENS	03 86 95 54 00
SIP – SIE AVALLON	03 86 34 26 66
SIP - JOIGNY	03 86 92 47 00

SIP - TONNERRE	03 86 54 65 00
TRES - AUXERRE	03 86 51 30 00
TRES - AUXERRE ETS HOSP.	03 86 48 47 20
TRES - AVALLON	03 86 34 26 66
TRES - CHABLIS	03 86 42 10 93
TRES - CHARNY	03 86 63 61 70
TRES - JOIGNY	03 86 92 47 25
TRES - MIGENNES	03 86 80 23 76
TRES - PONT-SUR-YONNE	03 86 67 12 02
TRES - SAINT-FARGEAU	03 86 74 01 55
TRES - SAINT-FLORENTIN	03 86 43 76 30
TRES - SENS MUNICIPALE	03 86 83 52 80
TRES - TONNERRE	03 86 55 12 44
TRES - TOUCY	03 86 44 14 83
TRES – VILL-L'ARCHEVEQUE	03 86 86 76 02
DDFIP	03 86 72 36 00
OFFICE FORET ET BIODIVERSITE	03 86 80 21 68
ONAC	03 86 94 24 74

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les démarches administratives sur le site : www.yonne.gouv.fr, rubrique « mes démarches administratives ».

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade